



DOSSIER PARRAINAGE CIVIL

Dépôt du Dossier **1 mois** avant la date du parrainage civil

Mairie de Lentilly – 15 rue de la Mairie – 04 74 01 70 49 –
accueil@mairie-lentilly.fr



PIECES A FOURNIR

Photocopie Carte d'identité ou Passeport :

- Père
- Mère
- Parrain
- Marraine

Photocopie :

- Livret de famille des Parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Original :

- Acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois



Date du parrainage :.....

Heure :.....

Parents de l'enfant

Nom :

Prénoms :

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... /...../...../...../.....

Mail :.....

Parrain

Nom, Prénoms :.....

Adresse du Parrain :.....

.....

Marraine

Nom, Prénoms :.....

Adresse de la marraine :.....

.....

Le Parrainage civil ou Baptême civil

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel.

L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral important vis-à-vis du filleul.